



Droit de garde et hébergement d'un enfant mineur

Par **phalabellezza**, le **22/08/2010** à **14:46**

Bonjour,
mon ex mari et moi sommes divorcés depuis 6 ans. la garde de notre fille mineure m'a été confiée, son père disposant d'un simple droit de visite à mon domicile un jour par semaine. aujourd'hui, il passe prendre sa fille un dimanche sur deux (à peu près) et vit avec une femme. officiellement, il n'habite pas chez elle (à cause des allocs). il me réclame maintenant un droit d'hébergement 1 WE sur deux. le peut -il ? sachant qu'il n'a pas officiellement de domicile ?
merci pour vos réponses